



« Précarité des champs, précarité des villes »

Sandrine CONRADT

Travail de fin de certificat « Grande Précarité » 2023-2024

Table des matières

Introduction.....	4
Contexte.....	4
Analyse Théorique.....	6
1. <i>L'accès au logement (coût et état du bâti)</i>	7
2. <i>L'isolement social</i>	8
3. <i>La Mobilité</i>	9
4. <i>L'accès aux services d'aide (raréfaction, fermeture et fracture numérique)</i>	9
5. <i>L'accessibilité aux soins</i>	10
6. <i>L'accès à l'emploi</i>	10
Discussion - Quelle posture pour un intervenant social en milieu rural ?.....	10
Apports du travail réalisé – Réflexions, cheminement.....	12
Conclusion	13
Bibliographie.....	14
Annexe 1 : Densité de population Liège – Namur – Province de Luxembourg	16

Introduction

Au vu du peu d'intérêt porté par les gouvernements et les politiques publiques – les moyens financiers accordés pour lutter contre la grande précarité et l'exclusion sociale en milieu rural sont trop faibles et bien moins importants que ceux octroyés aux grandes villes (Linchet (2022) - la précarité en milieu rural est-elle si inexistante que ce que l'on perçoit et en connaît ?

Des questions se sont vite posées : la précarité en milieu rural s'exprime-t-elle, s'identifie-t-elle de la même façon qu'en milieu urbain ? Y a-t-il des spécificités milieu urbain versus milieu rural ? Où sont situés les personnes précarisées ? Comment les atteindre ? Les besoins sont-ils les mêmes ?

En tant que travailleur social, faut-il travailler l'accroche, le lien, l'orientation, le suivi, l'accompagnement, ... ? Avec qui ? Avec quel(s) objectif(s) ? Comment ? Travaille-t-on de la même façon en milieu rural qu'en milieu urbain ?

L'objectif de ce travail de fin de certificat est de tenter d'établir un état des lieux de la façon dont s'exprime, se recense, se perçoit, se vit et se travaille la précarité en milieu rural en comparaison du milieu urbain.

Contexte

En 2010, le CERA et l'ULiège lançaient une étude qui avait pour objectifs de formuler une définition cohérente du problème de la pauvreté, de rechercher des pistes et des solutions en termes de lutte contre la pauvreté en milieu rural. En France, en 2015, Hochedez et Mialocq, distinguaient, elles aussi, la précarité urbaine et rurale en rédigeant, avec l'aide d'autres collaborateurs, un dossier portant sur les précarités et les marginalités en milieu rural.

Malheureusement, depuis 2010, en Belgique, aucun autre écrit n'a été réalisé sur la thématique qui nous occupe. Le manque d'analyses récentes montre à quel point la problématique est très peu abordée. Elle reste discrète, cachée, oubliée et comme le disent Linchet & Casman (2011) « *elle est invisible et inconnue* » ...

Selon la définition du Larousse, **le milieu urbain** se définit comme un « *ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comprend au moins 2.000 habitants* ». Abignoli (2008), spécifie le milieu urbain comme « *une agglomération d'une certaine importance, à l'intérieur de laquelle la plupart des habitants ont leur travail dans le commerce, l'industrie ou l'administration* ». Les Cahiers Géographiques du Québec (2012) complètent la définition par « *voies de communication ; pas d'agriculture ; peu d'espaces verts ; présence d'immeubles ; fonctions principales : politique et administrative, culture et loisirs, financière, etc. Le milieu urbain se définit par la ville* ».

Le milieu urbain, la ville, se caractérise par sa taille, sa densité élevée d'habitants/km², ses fonctions diverses, sa forme d'organisation économique et sociale, le type d'activités et surtout les équipements culturels, administratifs, éducatifs ou économiques qu'il possède.

Le **milieu rural** se définit, selon D'Alessandro & al (2021) comme « *ce qui appartient à la campagne, territoire essentiellement marqué par l'activité agricole et la très basse densité qui en découle (...) on y retrouve des activités de production agricole et d'élevage, de transformation, des activités para-agricoles et non agricoles, artisanales et commerciales* »

Pour Petit (2021), « *les démographes (et l'Insee) ont fixé un seuil qui sépare l'urbain du rural et donc la ville du village. Il est établi à 2.000 personnes : jusqu'à 1.999, une agglomération est un village et ses habitants sont des ruraux, des villageois (...) entre 2.000 et 5.000 habitants, on parle d'un bourg ; entre 5.000 et 20.000 d'une petite ville ; entre 20.000 et 50.000 d'une ville moyenne ; entre 50.000 et 200.000 d'une grande ville. Au-delà, les géographes parlent de métropole* ». Il spécifie par « *récemment, l'Insee a en effet élaboré une nouvelle classification et préfère distinguer les communes rurales des urbaines en s'appuyant sur la grille de densité. Une commune urbaine est une commune dense ou de densité intermédiaire au sens de la grille communale de densité. Les communes peu denses ou très peu denses sont dites rurales* ».

Depuis la crise COVID-19, nombreux sont les urbains qui migrent vers la campagne. Ces nouveaux ruraux sont appelés **les néo-ruraux**. En 2024, Marinos & al expliquent le phénomène en citant différents auteurs « deux principaux motifs de migration se combinent : d'une part, les facteurs d'attraction propres aux campagnes ou pull factors (aménités rurales et cadre de vie champêtre) et, inversement, les facteurs d'expulsion (push factors) chassant les citadins hors de la ville en raison de ses désagréments (coût de la vie, taille du logement, longueur du navettage). Le profil de ces néo-ruraux est varié : certains sont en quête « d'idylle rurale », d'autres ont la volonté de modifier leur volonté d'agir (collectivement, en proximité) et de produire (développement raisonné et durable) ».

Un dénombrement recensant les personnes sans-abris et en absence de chez-soi a été organisé dans chacune des provinces reprises ci-dessous. Avec un nombre important (1.394) de personnes recensées en province de Luxembourg (Tableau 1)¹, les résultats mettent en évidence la présence de personnes sans-abris et en absence de chez-soi en milieu rural.

Le « sans-abri rural » ne vit pas dans l'espace public, il n'est pas en rue en train de faire la manche avec son chien, une canette de carapils en main. Il vit chez un tiers, en foyer d'hébergement, mais aussi en logement non conventionnel (caravane, voiture, squat, ...). Il a entre 18-25 ou 30 -39 ans et est de nationalité belge (De Moor & Wagener, 2024). Il peut être le voisin que l'on croise tous les jours ou que l'on ne voit pas, ne connaît pas.

	Provinces		
	Liège	Namur	Luxembourg
Année du dénombrement	2020	2021	2023
Nbre organisations participantes	27	42	101
Personnes dénombrées	500	1146	1394
<i>Adultes</i>	422	874	1021
<i>Enfants</i>	78 (15,6%)	272 (23,7 %)	373 (26,7 %)
<i>Hommes</i>	70,6%	64,3%	62,1%
<i>Femmes</i>	27,7%	35,6%	37,7%
<i>X/?</i>	3,3%	0,1%	0,2%
Situation de logement (adultes)			
<i>Espace public</i>	22,7%	9,9%	4,3%
<i>Hébergement d'urgence</i>	14,2%	5,0%	2,3%
<i>Foyer d'hébergement</i>	27,0%	19,1%	29,7%
<i>En institution</i>	1,7%	10,3%	7,1%
<i>Lieu non conventionnel</i>	16,4%	10,6%	26,2%
<i>Chez des parents / amis / tiers</i>	14,5%	33,2%	26,3%
<i>Menace d'expulsion</i>	1,2%	4,1%	3,6%
Isolé.e avec enfant.s	15,2%	14,8%	9,7%
Public Housing First	27,7%	16,9%	12,8%
Revenu du travail	2,4%	4,8%	10,2%

Tableau 1 – Dénombrement des personnes sans-abris et sans chez-soi

Plus d'un quart des personnes recensées en province de Luxembourg est soit hébergé en foyer d'hébergement, soit chez des parents / amis ou tiers soit en logement non conventionnel, ce qui différencie le public sans-abris et sans chez-soi de celui de la province de Liège (De Moor & Wagener, 2024).

En province de Luxembourg, 10 % des personnes recensées sont des travailleurs pauvres.

Un *travailleur pauvre* est une personne qui occupe un emploi rémunéré, mais dont le revenu reste insuffisant pour subvenir à ses besoins financiers de base ou à ceux de sa famille. Cette situation peut survenir lorsque le

¹ Pour connaître les spécificités territoriales de Liège, Namur et de la Province de Luxembourg cf Annexe 1

salaires perçus est inférieur au seuil de pauvreté défini dans un pays donné, ce qui signifie que malgré un emploi régulier, le travailleur ne parvient pas à sortir de la pauvreté (Gautié et Lerais, 2024).

Un travailleur pauvre est un travailleur qui appartient à un ménage pauvre, dont le niveau de vie (i.e. le revenu par unité de consommation) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. Il ne peut ni prévoir son avenir professionnel, ni assurer durablement sa protection sociale. Il est le plus souvent confronté à :

- Un emploi à bas salaire ;
- Un contrat temporaire, incertain ou un travail à temps partiel ;
- Un recours aux aides sociales, afin de compléter le revenu ;
- Une difficulté à sortir de la pauvreté (le manque de possibilités d'avancement ou de formation professionnelle maintiennent la situation de précarité) ;
- L'exclusion sociale (difficultés d'accès à un logement décent, à l'instruction, à des services de soins, ...).

Analyse Théorique

La précarité est très souvent associée aux grandes villes. Bien que moins visible et moins médiatisée, elle est pourtant belle et bien présente dans les campagnes. Les caractéristiques mêmes du milieu rural ont des conséquences directes sur les réseaux d'exclusion des personnes en situation de précarité. Les exclusions qui généralement s'expriment en termes de difficulté d'accès (accès à un emploi, à un logement, à la santé, aux services de consommation, aux loisirs, aux services d'aide, à la culture, etc.) sont renforcées par l'aspect géographique qui fait l'apanage du milieu rural, à savoir l'étendue des distances à parcourir pour atteindre un centre d'intérêt (Linchet & Casman, 2011).

Souvent peu prise en compte et laissée de côté face à celle rencontrée dans les grandes villes, la précarité rurale nécessite pourtant qu'on s'y intéresse au vu des spécificités qui la composent et qui ne cessent de s'accroître au fil des années. En milieu rural, des facteurs tels que l'accès à la mobilité, l'éparpillement, voire la raréfaction des services et le non recours aux besoins primaires, aux droits fondamentaux viennent complexifier la prise en charge des personnes vivant en précarité et plus spécifiquement pour les personnes en absence de chez soi.

En province de Luxembourg, comme en province du Brabant Wallon, les disparités de revenus sont énormes, les zones urbaines alternent avec les zones rurales et les zones isolées. Aucune de ces provinces ne compte une ville de plus de 50.000 habitants et les problématiques de logements sont de plus en plus prégnantes.

Comme l'exprime Jean Furtos « *Quand la ruralité devient "la campagne", avec une migration citadine et des paysans qui se transforment radicalement, avec de grosses exploitations industrialisées, de petites exploitations en difficulté, la "mauvaise précarité", la précarité qu'on ne voit pas qui ne permet pas à la personne de formuler une demande d'aide, devient plus diffuse, avec peu de structures d'aide, d'isolement, de suicides, de troubles de l'habiter, d'invisibilités excluantes, de pauvreté. La forme actuelle de l'ancien exode rural cohabite avec des citadins multiformes* ».

Ces citadins multiformes qui sont-ils ? Des petits exploitants agricoles submergés de dettes, des néoruraux qui ont choisi de vivre à la campagne ou qui ont fui les villes, afin de pouvoir accéder à l'achat d'un bien immobilier ou d'un terrain, la jeunesse qui tente de bâtir un autre mode de vie moins consumériste, ... Ce sont des personnes souvent à faibles revenus qui s'installent parce que l'habitat y est moins cher, mais si le loyer est moins cher, le PEB est souvent très mauvais et la voiture est indispensable.

En milieu rural, pas de sans-abri dans les rues ou très peu ! Ils sont dans les villages, mais ils ne sont pas visibles, ils ne sont pas reconnaissables, ils sont parmi les habitants !

Fréquemment, les personnes précarisées sont considérées comme responsables de leur situation. Les causes de la précarité peuvent être multiples : l'isolement social, l'augmentation du coût de la vie, les accidents de la vie qui impactent les revenus (maladie, perte de logement, facture imprévue, ...), les problématiques de santé mentale, de santé physique, d'assuétudes, la perte d'un emploi, une rupture sentimentale sont autant de

facteurs qui peuvent faire basculer « monsieur ou madame toute le monde » dans l'engrenage de la grande précarité.

Linchet (citée par Vandemeulebroucke, 2023), Roche (2018) et Casman (2023) identifient des groupes particulièrement vulnérables :

1. Les personnes âgées avec un réseau d'aide très limité, voire inexistant et qui habitent des maisons qu'elles n'arrivent plus à entretenir ;
2. Les jeunes de 18 à 25 ans en rupture familiale ;
3. Les familles monoparentales : souvent composées d'une maman avec enfant.s, elles semblent plus impactées par les distances à parcourir entre le domicile, l'école ou la crèche. Sans véhicule, il est difficile pour elles de se déplacer, mais posséder un véhicule c'est aussi augmenter les frais mensuels. Au 1^{er} mai 2024, le revenu d'intégration sociale (R.I.S.) pour personne « chef de ménage » est de 1.707,11 €/mois. Si, mensuellement, à ce montant on retire un loyer de 800 à 1.000 €, qu'on y ajoute les charges, les frais liés au transport, les services de garde d'enfants pour pouvoir se rendre au travail ou à une formation, le budget alimentaire, la téléphonie, ... Il ne reste plus beaucoup pour (sur)vivre ;
4. Les agriculteurs : les exploitations reposent fréquemment sur une ou deux personnes et les coûts liés à celles-ci sont bien souvent supérieurs aux rentrées financières que peuvent apporter la vente du bétail, du lait, des céréales, ... ;
5. Les résidents de l'habitat permanent (la province de Luxembourg bénéficie d'un plan « Habitat permanent ») : l'habitat permanent n'étant pas un choix de vie, mais la seule solution possible pour ne pas dormir dehors ;
6. Les travailleurs pauvres : ils ont souvent un parcours de vie très douloureux, certains ont une vie de famille, mais l'emploi régulier et stable n'est pas toujours présent et ils ont fréquemment un niveau d'instruction faible, voire très faible. Ils sont peu diplômés.

Les institutions et associations sont également mises à mal. Peu subventionnées, car « oubliées » des pouvoirs publics (Casman, 2023). Les constats de terrain sont flagrants : la crise énergétique et l'inflation mettent en péril les associations qui viennent en aide aux personnes. Les frais de déplacements pour « mission » étant plus nombreux, les institutions sont impactées financièrement. Les travailleurs doivent réduire leurs déplacements et se rendent de moins en moins au domicile des personnes aidées. L'indexation des salaires, essentielle aux employés, représente un coût très important pour les petites associations. Certaines ont dû fermer leurs portes, diminuant le nombre de services disponibles aux citoyens. Les personnes dont le métier est d'aider se retrouvent elles-mêmes dans une situation de précarité. Les services bricolent, mais pour combien de temps encore ?

L'effet papillon qui en découle génère une augmentation des freins à l'accessibilité à l'aide, augmente le nombre de personnes précarisées et pousse les travailleurs sociaux à se réorienter professionnellement. En milieu rural, il devient très difficile de recruter des travailleurs sociaux !

La succession des différentes crises (covid, inondations, augmentation du coût de la vie, des loyers, des matériaux, ...) a vu arriver en milieu rural, les néoruraux. Ces nouveaux habitants des campagnes sont en quête de tranquillité, d'espaces verts et d'un logement à moindre coût par rapport à la ville.

Toutefois, si la vie au grand air, à la campagne peut être synonyme de quiétude, ce n'est pas le cas pour tout le monde !

Les principales difficultés rencontrées en milieu rural portent sur :

1. L'accès au logement (coût et état du bâti)

L'arrivée des néoruraux et des acheteurs flamands ou hollandais, à la recherche d'une résidence secondaire ou d'achat de gîtes fait flamber les prix et a entraîné une augmentation du coût du bâti de plus de 24% en province de Luxembourg (Statbel, 2022). Cette augmentation et les conditions d'accès plus strictes à la propriété poussent les jeunes des villages à quitter leurs racines pour tenter de trouver du logement moins cher ailleurs.

Les communes rurales comptent très peu de logements sociaux, de transit ou d'insertion, car elles sont très mal desservies par les transports en commun et souvent, les bâtiments sont anciens, en pierre, peu isolés, ... La province de Luxembourg compte un seul abri de nuit de 22 places ouvert d'octobre à mai.

En milieu rural, les villages « dortoir » font leur apparition, ne laissant plus la possibilité aux autochtones d'accéder à la propriété, la pression immobilière fait s'envoler les prix ... Les « natifs » sans solution de logement se retrouvent, par défaut, très souvent à vivre chez des tiers, en foyer d'hébergement ou en logement non conventionnel (caravane, chalet résidentiel, abri à vaches, ...) (De Moor et Wagener, 2024). Toutefois, certains se résignent à louer un logement en mauvais état (le seul que le budget permet de louer) dont le loyer est déjà élevé et les énergies représentent une partie très (trop) importante du budget. Les logements à louer sont rares, car majoritairement dédiés à un airbnb ou un gîte. Il est très difficile de se loger avec des petits revenus. La pression immobilière est telle que les loyers flambent dans les villes et villages les plus importants de la province, poussant les personnes avec des petits revenus vers les villages avoisinants, plus reculés où les loyers sont plus abordables, car sans accès aux transports en commun ou aux infrastructures de premiers besoins.

De nombreux propriétaires, parfois simplement par manque d'alternatives, vont s'endetter pour l'achat d'un bâti délabré et à rénover. Avec la crise énergétique et la crise ukrainienne, le prix des énergies et des matériaux de construction ont flambé et les difficultés augmentent. Ils se retrouvent dans l'impossibilité d'acheter les matériaux nécessaires à la rénovation et le risque de surendettement est bien présent. Sans les ressources financières nécessaires, pas de travaux, sans travaux, les factures d'énergies explosent et le déficit financier s'agrandit.

Les personnes aux revenus moyens basculent vers des revenus moindres et souvent, il n'est plus possible de « finir le mois » sans être dans le rouge. L'équilibre est de plus en plus précaire et le nombre de personnes seules, isolées ou de familles qui basculent dans la précarité voire la grande précarité et l'exclusion sociale est de plus en plus important.

Les différentes crises qui se sont succédées accentuent les précarités déjà existantes et apportent leur lot de nouvelles réalités.

2. L'isolement social

Qui dit village dit aussi isolement social, éloignement des services d'aide, de la vie sociale, culturelle, des loisirs,...

Avec l'arrivée des néoruraux, la solidarité que l'on pouvait rencontrer en milieu rural, il y a quelques années, disparaît petit à petit pour faire place à un individualisme croissant. L'attention portée à son voisin, parfois éloigné, diminue et l'isolement social de certaines personnes se creuse de plus en plus. Le recours aux services d'aide est difficile tant par l'éloignement du domicile que par la connaissance et le manque de services de proximité. Le facteur et le médecin généraliste étant souvent les seules personnes à garder le contact avec les personnes les plus isolées.

A l'ère de la mondialisation et la difficulté d'accessibilité aux soins en milieu rural, même le facteur et le médecin n'ont plus le temps de prendre le temps pour rompre l'isolement social, pour créer le lien. L'épicerie, le café du village, les banques et la poste ferment, seuls quelques distributeurs persistent ...

La solidarité se perd peu à peu, or en milieu rural, peut-être plus qu'ailleurs, la solidarité est essentielle à la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale.

L'isolement social, qui entraîne une perte de contacts sociaux et la perte du lien, peut conduire à une détresse psychologique importante, des angoisses, des troubles de santé physique, la perte d'envie associée aux difficultés financières qui poussent la personne à se diriger vers une « solution » de consommation qui « aide » à affronter le quotidien. La consommation d'alcool est de plus en plus importante et le gouffre de plus en plus béant.

3. La Mobilité

Qui dit village, dit problème de mobilité. Sans voiture, peu d'accès aux soins primaires, aux besoins élémentaires, aux droits fondamentaux.

Le milieu rural présente une grande dispersion géographique des infrastructures. Les services étant souvent rassemblés dans les communes plus centrales, les distances à parcourir sont grandes pour accéder à l'école, un service de gardiennage d'enfants, un magasin alimentaire, la poste, la banque, la pharmacie, les services sociaux, ...

Les habitants des villages n'ont pas toujours un véhicule ou un voisin sur qui compter. Les transports en commun sont rares (hors période scolaire souvent inexistantes) et les horaires ne correspondent pas toujours aux heures d'ouverture des services.

4. L'accès aux services d'aide (raréfaction, fermeture et fracture numérique)

En milieu rural, très peu de personnes ayant besoin d'aide font valoir leurs droits. Les services sont souvent soit inexistantes, soit peu présents et/ou peu accessibles en terme de mobilité, mais aussi en terme de contact.

La tendance est à la numérisation et à la dématérialisation des services. De plus en plus, les démarches pour être en contact avec les services publics ou associatifs passent par internet (site web, mails, ...) et/ou les réseaux sociaux. Dans des villages qui sont encore en zone blanche (sans ou avec peu de connexion internet) et majoritairement composés de personnes âgées (ou pas) sans connaissances et/ou matériels informatiques, il n'est pas rare que certaines personnes abandonnent les démarches qui leur permettent d'accéder à leurs droits fondamentaux.

De plus, dans les petits villages, « tout le monde connaît tout le monde ». L'anonymat n'est pas toujours respecté. Si la personne se rend dans une association ou une institution pour demander de l'aide, il n'est pas rare que quelqu'un la reconnaisse. Les stigmates liés à la précarité sont bien présents et les personnes peuvent très vite être catégorisées comme « pauvre, profiteur, cas social, ... », ce qu'elles ne souhaitent pas, car elles ont honte de leur situation.

Si avant, chaque village possédait son épicerie qui faisait office de boulangerie, poste, ... c'est loin d'être le cas aujourd'hui. Les petites supérettes existantes appliquent des tarifs plus élevés que dans les grandes distributions. Les producteurs locaux, très fréquentés pendant la crise COVID-19, n'arrivent plus vraiment à survivre. Certains ferment, d'autres sont obligés d'augmenter leurs tarifs, mais nombreux sont les habitants qui ne sont pas en mesure de payer les sommes demandées.

Pour lutter à la fois contre la précarité et pour favoriser les producteurs locaux, l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation est à l'état de réflexion dans notre pays (FIAN Belgium, 2024). Cette initiative vise à garantir un accès adéquat à une alimentation saine et nutritive pour tous les citoyens, en particulier ceux qui sont confrontés à des difficultés économiques ou sociales.

La sécurité sociale de l'alimentation a trois objectifs :

1. Augmenter le budget alimentaire des ménages ;
2. Dégager des financements pour la transition des systèmes alimentaires ;
3. Démocratiser le contrôle politique de l'alimentation.

Elle s'appuie sur trois piliers :

1. Une cotisation proportionnelle aux revenus ;
2. Une redistribution universelle ;
3. Un conventionnement démocratique vers des produits durables, justes et en circuit- courts.

5. L'accessibilité aux soins

A la campagne, l'accès aux soins de santé est devenu considérablement difficile.

La province de Luxembourg fait face à une pénurie de médecins généralistes, de psychologues, de travailleurs sociaux, ...

La pénurie des médecins généralistes est vouée à augmenter car l'âge moyen des médecins encore en fonction est élevé. Ils sont proches de la pension et les jeunes s'installent difficilement à la campagne souhaitant privilégier la vie familiale et les horaires fixes. Ce qui, à l'heure actuelle, est difficilement possible en milieu rural. Certaines communes wallonnes sont de véritables déserts médicaux.

Il y a 10 ans, la zone de garde d'Arlon comptait 50 généralistes. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 34. Les médecins ne pouvant plus répondre aux nouveaux appels, les patients se retrouvent en errance médicale (RTBF, 2023).

La réforme des soins de santé, tout comme celle concernant les maisons d'accueil et d'autres domaines, ne tient pas compte de la réalité territoriale du milieu rural.

Comme exemple : pour des raisons financières, les autorités souhaitant uniformiser les systèmes de garde de médecine générale et réduire les coûts, les postes de garde en province de Luxembourg, actuellement au nombre de 7 (dont 5 fonctionnent uniquement la nuit pour une superficie de 4.440 km²), risquent d'être diminués. Les autorités considèrent qu'il faut un poste de garde pour approximativement 100.000 habitants. Cela voudrait dire qu'en province de Luxembourg, il devrait y avoir 3 postes de garde dont un seul serait accessible à tout le monde dans les heures imparties (de 20 h à 8h en semaine et les week-end en journée et la nuit). Ce qui correspond à un seul médecin présent sur place pour l'ensemble de la province de Luxembourg. L'accessibilité ne sera pas aisée, ce qui aura un impact inévitable sur la qualité et la continuité des soins.

6. L'accès à l'emploi

Avec peu d'entreprises, de commerces, de services divers présents sur le territoire, l'emploi est aussi plus rare. Les habitants du milieu rural doivent fréquemment se déplacer loin de leur domicile pour accéder à un travail ou à une formation. Cet éloignement engendre un coût financier important puisque, bien souvent, un véhicule est nécessaire vu que les horaires de bus ne correspondent pas aux différents horaires et le temps de trajet en transports en commun est beaucoup plus long qu'en voiture.

Discussion - Quelle posture pour un intervenant social en milieu rural ?

La précarité en milieu rural est plus cachée, plus « oubliée », mais touche une population très large et diversifiée. La croissance des phénomènes de précarité en milieu rural et semi-rural invite à reconsidérer la façon de penser les pratiques d'intervention vers une approche plus « territorialisée », collaborative et créative. Il est nécessaire de repenser les pratiques pour répondre aux besoins spécifiques liés à la ruralité.

A l'heure de l'état social actif (discuté au jour 4 par Mr Reman), le principe de « méritocratie » domine les relations entre les services et les personnes précarisées. Selon Cadelli (jour 5), « *actuellement, on est évalué sur notre capacité à respecter les conditions qui donnent accès aux droits fondamentaux* », afin de pouvoir bénéficier de l'aide sociale, la personne doit montrer « patte blanche », faire des démarches multiples, prouver sa situation de précarité, ... Toutes ces démarches prennent du temps, demandent de l'énergie en déplacements, concentration, compréhension, ... en milieu rural, cela devient vite compliqué.

Le processus de précarisation qui contribue à affaiblir les cadres intégrateurs (structures qui produisent le lien comme le travail, la solidarité, la famille, la protection sociale, le lien politique, les processus d'urbanisation, le marché du logement, ... auxquelles s'ajoute la dimension subjective) peut s'expliquer à différents niveaux (Bresson, 2020) :

1. Au niveau micro : histoire de vie de la personne, souffrance psychique individuelle, atteinte de l'identité, ... incluant le concept de pauvreté subjective qui est un indicateur d'insécurité sociale durable associée à un surcroît de pessimisme envers l'avenir.
2. Au niveau méso : milieu dans lequel l'individu vit, est né ou à grandi (dans notre propos, le milieu rural est un facteur impactant le processus de précarisation). La crise du lien social et le mouvement d'individualisation, engendré par la mondialisation, affaiblissent l'intérêt et la cohésion sociale de la société, augmentent la désaffiliation sociale et isolent de plus en plus les personnes. Alors que certains continuent à vivre dans un cadre très communautaire (le voisinage, le village, le travail, le café, ...), « *le mouvement de désengagement, selon Gauchet (citée dans Bresson, 2020) désinsère les individus et les délie de leurs appartenances* » (// isolement social en milieu rural). Selon cet auteur « *nous en sommes à l'individualisme de masse qui s'avère profondément destructeur, en particulier, au bas de l'échelle sociale où il se retourne contre les individus qu'il anime* ».
3. Au niveau macro : l'état social actif, la précarité du travail (intérim, temps partiel chômage, ...), problématique du logement (rareté, coût du loyer, ...), les inégalités territoriales et ségrégations spatiales, ...

Les différents facteurs qui influencent le processus de précarisation se retrouvent de façon importante dans le milieu rural. Tenir compte des différents niveaux du processus permet de le penser de manière dynamique et d'articuler les facteurs qui peuvent l'influencer (le travail, la protection et la cohésion sociale, l'urbanisation, la problématique du logement, la dégradation des liens politiques, ...).

Selon Castel (citée dans Bresson, 2020), les processus de précarisation sont situés à l'articulation du rapport au travail et à l'insertion relationnelle selon un schéma qui représente l'intégration sociale comme un espace qui se construit autour de ces deux axes qui délimite quatre zones :

1. *La zone d'intégration* définie par les garanties d'un travail permanent et la solidité des supports relationnels ;
2. *La zone de vulnérabilité* marquée par la précarité du travail et la fragilité relationnelle ;
3. *La zone de désaffiliation* définie par l'absence de travail et l'isolement social ;
4. *La zone d'assistance* définie par l'absence de travail et l'insertion sociale (dépendance secourue et intégrée).

A l'heure actuelle, la zone d'intégration se fracture, la zone de vulnérabilité est en expansion et alimente la zone de désaffiliation très présente en milieu rural.

De plus, pour faire lien avec l'intervention de Mme Messiaen (jour 5), les 3 stades de non recours aux droits sont bien présents en milieu rural :

1. *La méconnaissance* : par les difficultés d'accès aux services, la raréfaction de ceux-ci et l'isolement social, les personnes en milieu rural ne reçoivent pas l'information sur les aides possibles ;
2. *La pertinence de l'offre* : les personnes ne se sentent pas concernées par les aides proposées (C.P.A.S., par exemple) ou les démarches sont trop compliquées (numérisation des services, déplacements nécessaires, horaires d'ouverture des services, ...) et ont peur d'être reconnues ;
3. *La non-réception* : apporter les preuves, raréfaction des services, mobilité, ...

Il est important de faciliter l'accès aux services d'aide et de soins au sens large en étant proactif, en allant vers les personnes, sans attendre de demande spécifique ou en acceptant que la demande soit portée par un tiers.

Travailler et/ou vivre en milieu rural, c'est aussi faire preuve de créativité et de proactivité ! C'est créer du lien, travailler l'accroche et favoriser l'émergence d'une demande d'aide potentielle pour permettre une meilleure qualité de vie.

En allant voir ce qui se passe derrière la porte, c'est s'assurer que les besoins et droits fondamentaux des personnes sont rencontrés et que toute situation difficile trouve une réponse qui évitera l'engrenage vers la grande précarité. La peur de l'autre est bien présente, mais le travail de proximité doit être omniprésent. Aller à la rencontre de l'autre dans son environnement, à son domicile, là où il se trouve, sous un prétexte quelconque c'est rompre l'isolement social des personnes en situation de grande précarité, c'est se (re)connecter à l'être

humain et comprendre que les besoins des uns ne sont pas les besoins des autres. L'attachement aux lieux, au village, à l'environnement, aux personnes et à son histoire rend la personne rencontrée unique et par ricochet l'accompagnement individualisé.

Rencontrer l'autre, même sans demande d'aide clairement formulée, c'est (re)créer le lien, prendre le temps d'(ré)accrocher l'humain à un lien inconditionnel. Ouvrir les yeux et être attentif à l'autre permet, dans les régions les plus reculées, de sortir de l'individualisme et d'éviter le cercle vicieux de l'exclusion sociale.

Le travailleur social utilise une posture qui travaille l'affiliation sociale. Il doit prioritairement permettre à tout individu d'avoir recours aux droits fondamentaux. Il doit prôner « l'aller-vers » tout en prenant le temps d'écouter, de tisser le lien, de travailler l'accroche, de soutenir la personne dans ses démarches. Tout cela prend du temps car les distances sont longues.

Il doit aussi promouvoir un travail de et en réseau, tout en tenant compte des différents enjeux que cela implique (Darimont, jour 6). Le travail de réseau utilise la spécificité professionnelle de l'autre et permet la complémentarité. L'entraide et la solidarité entre les différents services permet de proposer une prise en charge pluridisciplinaire à la personne en précarité. Le réseau est aussi un bon soutien pour le travailleur social qui peut être seul dans son institution / association.

La réalité de terrain d'un travailleur social en milieu rural est bien différente de celle d'un travailleur en milieu urbain. Le travail social idéal en milieu rural s'oppose au coût budgétaire et aux exigences de performances souhaitées par la société.

Le travailleur social, en milieu rural, est un « veilleur social », un créateur de liens qui prend soin et est attentif à ceux qui ont peu.

Apports du travail réalisé – Réflexions, cheminement

Par les différentes lectures qui ont permis de rédiger ce travail, le concept d'*invisibilité sociale* est apparu comme un concept essentiel à la bonne compréhension de la précarité en milieu rural. Ce concept, qui a guidé ce travail, résume à lui seul, tout le cheminement de la réflexion.

Ce concept développé par l'ONPES en 2016 (cité dans Dubois – Orlandi, 2018) définit l'invisibilité sociale comme « *un ensemble de processus, où interviennent des acteurs multiples, par lesquels un déni de reconnaissance des personnes aux divers niveaux de leur existence sociale peut affecter la profondeur, la durée et l'évolution de situations de pauvreté et d'exclusion* ». Il est question, entre autre, d'un déséquilibre dans le lien social et l'échange avec les institutions « *la rupture graduelle des différents liens engendre une retraite physique de l'espace public où l'individu se montre de plus en plus rarement jusqu'à sortir de chez lui uniquement par nécessité ; mais aussi un repli psychologique généré par un sentiment de honte, de frustration, de perte d'estime et de confiance (...)* La pauvreté (précarité) et la honte qu'elle génère amènent parfois les personnes à entrer dans un processus de disparition, à vivre le plus recluses possible », autrement dit, elles entrent en syndrome d'auto-exclusion (Furtos, 2007) ce qui confirme bien que le rôle du travailleur social est de ne pas attendre la formulation d'une demande claire et de travailler au plus près de la personne en précarité en allant à sa rencontre dans son espace de vie personnel.

Au fil des différentes lectures et bien que consciente des différentes précarités existantes en milieu urbain, ce travail m'a permis d'asseoir les ressentis et de conforter les impressions et la façon dont il est souhaitable de développer des projets portant sur les causes de la grande précarité et de l'exclusion sociale.

Le travail du lien et de l'accroche est essentiel dans la lutte contre la grande précarité et l'exclusion sociale, d'autant plus que les personnes sont isolées et souvent oubliées en milieu rural.

Conclusion

A l'heure actuelle où l'individualisme est trop souvent rencontré, les milieux ruraux ne font pas exception. La précarité en milieu rural existe bel et bien, mais ne s'exprime pas exactement comme dans les grandes villes.

Bien que certaines difficultés rencontrées sont similaires (accès à l'emploi, au logement, numérisation, ...) elles n'impactent pas les personnes de la même manière et ne se perçoivent pas aussi « facilement » qu'en milieu urbain.

La précarité en milieu rural reste invisible. Elle se différencie de la précarité en milieu urbain par la mobilité – le manque de transports publics – la raréfaction des services – la fracture numérique – l'accessibilité aux soins de santé (désertification médicale) – l'état et la hausse du prix du bâti – l'isolement social – le non recours aux droits fondamentaux par peur de la perte d'anonymat ou par le manque de connaissances des services d'aide.

Un défi majeur pour les années à venir est de ne pas oublier que derrière une vision bien souvent bucolique et de grande quiétude, le milieu rural est rempli de difficultés qui sont multiples, bien présentes et souvent plus difficiles à recenser et à solutionner suite au manque de visibilité, de mobilité et d'accessibilité aux différents services.

Comme dit Casman (2023) « *la lutte contre la pauvreté rurale doit s'appuyer sur la proximité, la singularité, l'ancrage communal et prendre en compte la question cruciale de la mobilité. Les difficultés rencontrées dans le monde rural par les plus précaires sont spécifiques vu le contexte géographique caractérisé par la dispersion des logements et les différents services. Il existe des réponses qui nécessitent une volonté politique et citoyenne et demandent une certaine créativité* ».

Travailler et rencontrer l'humain dans sa diversité rend la rencontre plus belle et plus vraie et permet l'humilité.

Bibliographie

- Abignoli, C. (2008). Les définitions de l'urbain. *CERTU Savoirs de base en sécurité routière, Fiche 8*, 1-3. https://www.aude.gouv.fr/contenu/telechargement/10274/88966/file/definition_milieu_urbain_cle58f713.pdf
- Aerts, J. (2023). La précarité en milieu rural : invisible mais plus que jamais présente. Article réalisé sur base d'une interview avec Sandrine Conradt, Coordinatrice du Relais Social de la province de Luxembourg. *L'observatoire*, n°114, 55 - 56.
- Bresson, M. (2020). *Sociologie de la précarité*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.bress.2020.01>
- Casman, M-Th. (2023). Pauvreté en milieu rural : une réalité méconnue ? *L'observatoire*, 114, 51 – 54.
- Conradt, S. (2023). Précarité et ruralité : ça existe ? *Revue Quart monde : Pauvreté en milieu rural*, 267, 20 - 23. <https://www.revue-quartmonde.org/11193>
- D'Alessandro, C., Levy, D. & Regnier, T. (2021). *La France et ses territoires*. Dossier, Insee Références. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030&q=d%27alessandro>
- De Moor, N., & Wagener, M. (2024). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi : Rapport global 2023*. Fondation Roi Baudouin, UCLouvain, CIRTES, KU Leuven, Service de Lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-de-labsence-de-chez-soi-rapport-global-2023>
- Dubois-Orlandi, V. (2018). Jeunes invisibles des zones rurales : quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux. *Vie sociale*, 22, 85-102. <https://doi.org/10.3917/vsoc.182.0085>
- Hochedez, C. & Mialocq, M. (2015). Précarités et marginalités en milieu rural: Introduction. *Pour*, 225, 19-25. <https://doi.org/10.3917/pour.225.0019>
- Fian Belgium, (2024). *Sécurité sociale de l'alimentation*. <https://www.fian.be/+-Sociale-Voedselzekerheid-+>
- Fondation Roi Baudouin, (2021). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi – Rapport local – Liège*. <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-de-labsence-de-chez-soi-rapport-local-liege>
- Fondation Roi Baudouin, (2022). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi – Infofiche – Namur*. <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-de-labsence-de-chez-soi-infofiche-namur>
- Fondation Roi Baudouin, (2024). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi – Infofiche – Province de Luxembourg*. <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-du-sans-abrisme-et-de-labsence-de-chez-soi-infofiche-province-du-luxembourg>
- Furtos, J. (2007). Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. *Mental'Idées*, 11, n°9, 24 – 33. https://Les_effets_cliniques_de_la_souffrance_psychique_d_origine_sociale-J_Furtos_Sept.2007
- Furtos, J. (2022). *Comprendre la précarité en milieu rural qui n'est plus ce qu'il était*. Colloque « La précarité oubliée », Namur. <https://www.youtube.com/watch?v=kFBx9WmjG1I>
- Gautié, J. & Lerais, F. (2024). *Politiques d'exonération sur les bas salaires : usages et effets potentiels*. Rapport de l'IRES. <https://ires.fr/publications/cfdt/politiques-dexoneration-sur-les-bas-salaires-usages-et-effets-potentiels/>
- Linchet, S. (2022). *La pauvreté sous l'angle de la ruralité*. Colloque « La précarité oubliée », Namur. <https://www.youtube.com/watch?v=oc0Y7oR08Tg>
- Linchet, S., & Casman, M-Th. (2011). *La pauvreté en milieu rural en région wallonne*. Rapport d'étude commandité par CERA.
- Marinos, C., Le Gall, S. & Baudell, G. (2024). Espaces de travail collaboratif en milieu rural : l'hypothèse de l'adhérence territoriale. *Géographie, Economie, Société*, 26 (1), 29-50. 10.1684/ges.2024.2. hal-04384344.

- Petit, C. (2021). Quelle est la différence de population entre une ville et un village ?. *Le Journal du Dimanche*, 2024. <https://www.lejdd.fr/Societe/quelle-est-la-difference-entre-une-ville-et-un-village-4038323>
- Roche, A. (2018). Ce que le rural fait au travail social. *Vie sociale*, 22, 33-46. <https://doi.org/10.3917/vsoc.182.0033>
- RTBF. (2023). *Médecins généralistes, l'inquiétante pénurie*. Investigation, 1er février 2023. <https://auvio-rtbf.be/media/investigation-medecins-generalistes-linquietante-penurie-investigation-2997133>
- Simard, M. (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse. *Cahiers de géographie du Québec*, vol 56 (157), 109 – 124. <https://doi.org/10.7202/1012214ar>
- Statbel. (2023). *Prix de l'immobilier 2022*. <https://statbel.gov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier>
- Tallon, H. (2015). *Pauvretés et précarités dans les espaces ruraux : quelle voie pour une lecture géographique de phénomène*. 52e colloque de l'ASRDLF Territoires méditerranéens : agriculture, alimentation et villes. Montpellier. [ffhalshs-01267539f](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01267539f)
- Vandemeulebroucke, M. (2023). La pauvreté oubliée des provinces riches. *Alter échos*, N°208. <https://www.alterechos.be/la-pauvrete-oubliee-des-provinces-riches/>
- Persbericht, (2023). *La Medicomut approuve le nouveau modèle de financement des postes de garde. De médecins généralistes*. Belgium.be. <https://vandenbroucke.belgium.be/fr/la-m-dicomut-approuve-le-nouveau-mod-le-de-financement-des-postes-de-garde-de-m-decins-g-n-ralistes>

Annexe 1 : Densité de population Liège – Namur – Province de Luxembourg

En ce qui concerne la Belgique et le propos qui nous occupe, la densité de population est plus importante dans les grandes villes (comme Liège) et les villes « moyennes », comme Namur. La Province de Luxembourg est donc bien, selon les différentes définitions reprises ci-dessus, un milieu rural qui voit également arriver depuis quelques années, les néo-ruraux. Cette province sera prise comme référence pour l'élaboration de ce travail.

2024	Provinces		
	Liège	Namur	Luxembourg
Km ²	3.862	3.666	4.440
Nbre Habitants	1.117.675	503.582	294.793
Hab/km	288,51	137,37	66,39
Nbre Communes	84	38	44
Arrondissement Adm	4	3	5

2023	Plus grande ville		
	Liège	Namur	Arlon
Km ²	68,7	175,9	119,1
Nbre Hab	195.346	113.286	31.222
Hab/km ²	2845,5	643,9	262,2

Tableau 2 – Densité population et Km²